RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00359
Numéro SIREN : 412 064 875
Nom ou dénomination : LA VIE DE CHATEAU PARTY SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/004544

formulaire obligatoire (art. 302 Septies du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2017

Désignation de l'entreprise : LA VIE DE CHATEAU — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 1 Place Marcel Binet 18130 SAINT-PIAT

Numéro SIRET * : 4 1 2 0 6 4 8 7 5 0 0 0 2 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

certifié conforme à l'original

ACTIF

		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012		
	Autres * 014		016		
Immobilisations corporelles *	028	27 288	030 27 288		
Immobilisations financières * (1)	040		042		
Total I (5)	044	27 288	048 27 288		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
Marchandises *	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070		
Autres * (3)	072	533	074	533	533
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	139	086	139	61
Charges constatées d'avance *	092	122 735	094	122 735	122 735
Total II	096	123 406	098	123 406	123 328
Total général (I+II)	110	150 695	112 27 288	123 406	123 328

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *	120	7 622	7 622
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134	(4 328)	(3 517)
Résultat de l'exercice	136	(22)	(811)
Provisions réglementées	140		
Total I	142	3 273	3 294
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 120 134)	172	120 134	120 034
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	120 134	120 034
Total général (I + II + III)	180	123 406	123 328

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise LA VIE DE CHATEAU

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

	Rubrique	Code	Exercice N clos le 31122021	Exercice N-1 clos le 31122020
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires 209)	210		
	Production vendue biens (dont export et livraisons intracommunautaires 215)	214		
	Production vendue services * (dont export et livraisons intracommunautaires 217)	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	22	249
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	244		543
	Rémunérations du personnel *	250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252		
	Dotations aux amortissements *	254		
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)	262		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	22	792
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	(22)	(792)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelle (VI) (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348)	300		19
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	(22)	(811)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Rubrique	Code	Col. 1	Code	Col. 2
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312		314	22
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138; Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			342	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345; Investissements outre-mer 344; Créance due au report en arrière du déficit 346; "Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655			350	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	352		354	22
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables : * 4 287 dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	370		372	22

En Euros.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : LA VIE DE CHATEAU 31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : LA VIE DE CHATEAU

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430 : 22 662	432	434	436 : 22 662	22 662
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470 : 4 626	472	474	476 : 4 626	4 626
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490 : 27 288	492	494	496 : 27 288	27 288

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520 : 22 662	522	524	526 : 22 662
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560 : 4 626	562	564	566 : 4 626
TOTAL		570 : 27 288	572	574	576 : 27 288

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1 | 2 | 3 | 4 | 5

6 | 7 | 8 | 9 | 10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : LA VIE DE CHATEAU

Néant ☐ *

I RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	4 287
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	4 287
Déficits de l'exercice	860	22
Total des déficits restant à reporter	870	4 308

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

rmulaire obligatoire (art. 53 A
u Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : LA VIE DE CHATEAU — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01012021 et clos le : 31122021 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.		
Mono-etablissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du 024 au	160	
Date de cessation	186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 41206487500021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LA VIE DE CHATEAU

ADRESSE (voie) 1 Place Marcel Binet

CODE POSTAL 28130 VILLE SAINT-PIAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

LA VIE DE CHÂTEAU – PARTY SERVICE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7622,45 €
Siège social : 1, Place Marcel Binet
28130 Saint Piat

R.C.S.Chartres 412 064 875 (2000 B 359)

Procès – Verbal de L'Assemblée
Générale ordinaire annuelle
du 30 juin 2022.

L'an deux mille vingt deux
le 30 juin à 18 heures
au siège social, à Saint Piat

Les associés de la société à responsabilité limité LA VIE DE CHÂTEAU au capital de 7622,45 Euros, divisé en 500 parts sociales de 15,2449 € chacune sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présent :

Madame Christine Wimmer, titulaire de	200 parts
Succession Jean Baudoin, titulaire de 75 parts	75 parts
Monsieur Basile Wimmer, titulaire de	225 parts

Tous les associés étant présent, les conditions de quorum et de majorité sont satisfaites., l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La réunion est présidée par Madame Christine Wimmer, gérante-associée

La présidente rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion de la Gérance sur l'activité de la société et sur les cimptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Approbation desdits comptes, quitus à la gérance.
- Affectation des résultats

Elle dépose devant l'assemblée et mets à la disposition de ses membres :
- une copie de la lettre de convocation des associés
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- arrêtes au 31 décembre 2021
- le rapport de gestion du gérante-associée
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée

Elle précise que tous les documents prescrits par le Code de Commerce article 223-26 et Décret article 36, ont été adressées aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L.Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite faite du rapport de gestion

Enfin, elle déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première Résolution :

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit de 22 Euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exercice de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

La collectivité des associés décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 22 Euros de la manière suivante :
22 Euros à rajouter au déficit antérieur imputé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoir d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demande plus la parole, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Gérant ainsi que par tous les associés présents.
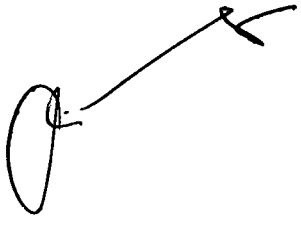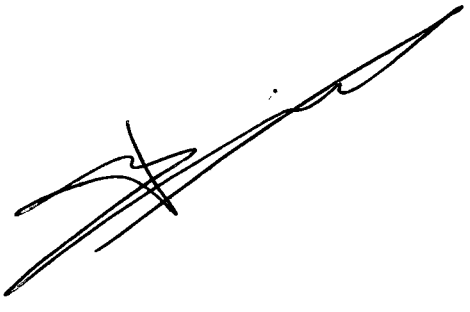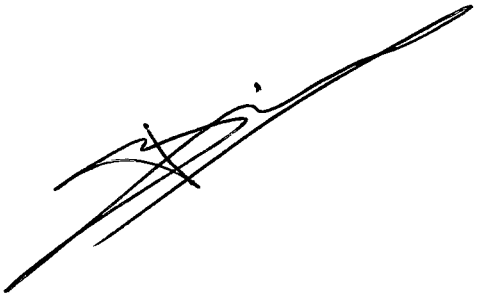
Christine Wimmer	Basile Wimmer	Succession Jean Baudoin
Gérante-Associée	Associé	représenté par Basile Wimmer